ID: 059-200030633-20210218-DEC_2021_4-AU

Affiché le

Décision N°2021/



Avesnes-Les-Aubert

Beauwois-en-Cis

Bertry

Bazuel

Béthencourt Bévillers

Boussières-en-Cis

Briastre Busiqny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caullery

Clary Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil Ligny-en-Cis

Lighty-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois Mazinghien

Montay

Montiany-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

<u>Objet</u>: Portant attribution du marché public passé sans publicité ni mise en concurrence de prestations intellectuelles de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la zone d'activités de la Vallée d'Hérie située à Caudry pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis

Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :

Dans le cadre de sa compétence obligatoire « création aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale et tertiaire », la Communauté d'Agglomération souhaite aménager une parcelle de la zone d'activités de la Vallée d'Hérie (Caudry, 59540).

Il a donc été passé un marché public de maîtrise d'œuvre avec la société CG2i pour un montant total de 7 000 € HT.

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture Le 23 février 2021 et de la publication le

23 février 2021

Vu.

Beauvois-en-Cis, le 23 février 2021

Le Président

Maire du CATEAU-CAMBRESIS

Conseiller Régional

Serge ŞÍMEON